



## CONFÉRENCE DE PRESSE DU JEUDI 20 MAI 2021

*portant sur le projet de renouvellement des conduites de transport d'eau potable entre la source de la Raissette et les réservoirs de Saint-Imier. Libération d'un crédit d'engagement de CHF 5'011'281.- TTC*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Alimentation en eau de Saint-Imier **Un investissement de plus de 5 millions**

L'alimentation en eau de Saint-Imier est assurée depuis 1895 par la source de la Raissette, à Cormoret. Une fois captée, l'eau potable est amenée à Saint-Imier par deux conduites de transport. Le 13 juin prochain, le corps électoral imérien devra se prononcer sur leur renouvellement pour un montant de plus de 5 millions de francs.



*La station de la Raissette, à Cormoret, est en service depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.*

La première conduite date de la mise en service de la station de la Raissette à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la seconde du début des années 1970. Mais paradoxalement, c'est cette dernière en fonte ductile de 300 mm – elle a tout de même plus de 50 ans – qui est à l'origine de fuites

importantes. La plus ancienne, en fonte grise de 225 mm de diamètre, n'est pas celle qui a connu le plus de faiblesses ces dernières années.

Suite à l'interconnexion de plusieurs réseaux de distribution, ces conduites de transport entre Cormoret et Saint-Imier constituent la colonne vertébrale de l'alimentation en eau du haut-vallon de Saint-Imier. En effet, suite à la réalisation de la nouvelle adduction des Sauges en 2019, les communes de Cormoret et Courtelary (depuis juin 2020), ainsi que Sonvilier puis Renan (été 2021) bénéficient de ces ressources pour leur approvisionnement.

## **Contribution cantonale**

Il est donc particulièrement important d'envisager le remplacement des deux conduites. Un crédit d'engagement de 5'011'281 francs, préavisé favorablement par l'ensemble des instances politiques communales de Saint-Imier (commissions, Conseil municipal et Conseil de ville), passera ainsi en votation populaire le 13 juin. Le cas échéant, le projet sera financé par le fonds de renouvellement du réseau d'eau de Saint-Imier et n'impliquera pas d'augmentation du prix de l'eau.

L'Office des eaux et des déchets du canton de Berne a confirmé que ce projet, déposé il y a plusieurs années déjà, sera soumis à l'ancienne loi de subventionnement des infrastructures de transport d'eau potable. Il bénéficiera par conséquent d'une contribution cantonale de l'ordre de 25%, ce qui représente plus d'un million de francs.

En cas d'acceptation du crédit par le souverain, il permettra le remplacement de la conduite de 300 mm par deux conduites en parallèle. En condition normale, l'une servira au refoulement de l'eau de la Raisetette en direction de Saint-Imier, l'autre à l'alimentation du syndicat Courtelary-Cormoret depuis Saint-Imier.

## **Un tracé de près de 4'900 mètres**

Les deux nouvelles conduites auront des diamètres de 200 et 250 mm. Sur l'ensemble du tracé, des tubes de protection de câble seront posés parallèlement pour le raccordement à la télégestion (2 tubes PE 120/132 mm).

Le projet s'étend sur un tracé de près de 4'900 mètres. Il concerne trois communes: Cormoret (1.8 km), Villeret (2.0 km) et Saint-Imier (1.1 km). Il sera réalisé par sections.

La conduite datant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, soit la plus ancienne, sera probablement utilisée par les améliorations foncières du canton de Berne comme fourreau pour une nouvelle conduite d'alimentation en eau des abreuvoirs des bourgeoisies de Cormoret et Villeret, situés le long du tracé depuis Saint-Imier. Des discussions sont en cours. (deq)

Saint-Imier, le 20 mai 2021